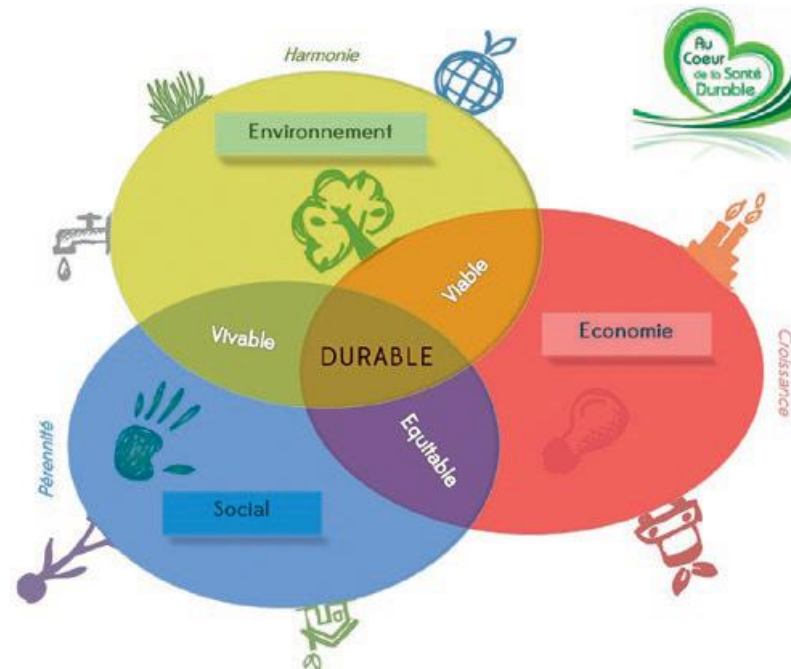


Développement durable : vers une définition commune porteuse de sens.

Couramment défini comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Bruntland, 1987), le développement durable (DD) est une notion citoyenne qui, appliquée à une organisation, s'apparente à une démarche collective de responsabilité et d'action. Il serait aussi possible de parler de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). La RSE renvoie à « une démarche volontaire qui consiste à mettre en œuvre des pratiques responsables liées aux domaines économique, social et environnemental, ces pratiques pouvant s'étendre au domaine du civisme en vue du bien-être de la société dans son ensemble ».



DD comme RSE s'appuie sur la recherche d'une combinaison entre trois piliers : écologique/environnemental, social/sociétal, et économique. Ils s'inscrivent également dans un processus décisionnel où les principes de concertation, de démarche progressive et de long terme, de solidarité intra et intergénérationnelle sont fondamentaux.

Aux Jardins du Castel, le choix a été fait de parler de « développement durable » plutôt que de « RSE », ou « d'éco-responsabilité ». Ce terme étant davantage familier pour les professionnels (qui ont souvent au moins entendu ce terme) mais aussi pour les partenaires extérieurs, pour les familles et pour les résidents, il est apparu qu'il serait plus facile de mobiliser et d'agir à travers cette notion.

D'une culture commune à l'action de chacun

Au-delà du terme, il s'agit de tendre à la diffusion d'une culture partagée au sein de l'établissement qui se

traduise au quotidien par des actions, des réflexes parfois et la généralisation d'un questionnement sur le bien-fondé de telle ou telle pratique au regard de son impact potentiel sur l'environnement, sur la qualité de vie au travail ou le bien-être du résident ou sur son efficacité économique. **Pour cela, la mobilisation de chacun** (direction, encadrement, personnel de l'établissement, familles et résidents, mais aussi partenaires extérieurs) **est à rechercher et à concrétiser au maximum.**

Quelques principes fondamentaux au cœur de cette stratégie

- **La stratégie développement durable n'a pas vocation à être un document figé dans le temps.**

En fonction de l'actualité du territoire et de l'évolution de la réglementation, mais aussi en fonction de thématiques d'importance pour l'établissement, de résultats obtenus, de propositions nouvelles d'actions, cette stratégie des Jardins du Castel est amenée naturellement à évoluer tant sur les axes retenus que sur les actions. Tout professionnel peut être force de propositions pour que de nouveaux axes ou de nouvelles initiatives se mettent en œuvre aux Jardins du Castel.

- **La stratégie développement durable s'intègre dans la politique globale de l'établissement.**

Elle fait partie intégrante du projet d'établissement (2016-2020) dont elle est un projet support. Elle s'articule avec le projet d'établissement qu'elle complète sur la thématique du développement durable. Elle se décline dans la politique qualité de l'établissement via l'inscription des actions relevant du développement durable dans le plan d'action qualité.

- **La stratégie développement durable n'est pas une fin en soi mais une démarche au service de nos valeurs**

Au même titre que la Démarche Humanitude, l'engagement de l'EHPAD dans une stratégie de développement durable doit permettre de mettre en œuvre des initiatives permettant de mieux encore accueillir et accompagner les résidents. C'est un fil conducteur pour nos actions destiné à inscrire progressivement les enjeux du développement durable au cœur de nos réflexions et de nos pratiques. La démarche est progressive et continue. Il s'agit de se donner un cap pour l'action en confortant et approfondissant les initiatives engagées et en nous améliorant continuellement.

- **Le développement durable n'est pas l'affaire d'une personne ou d'un groupe mais est l'affaire de tous.**

Le directeur est pilote et garant de la démarche avec l'appui stratégique et opérationnel de l'équipe de direction et du service qualité. L'identification de binômes pour le portage des actions sera recherchée afin de tendre à une mise en œuvre plus riche, plus aisée et plus pérenne. Cependant chacun à son échelle, chacun avec son métier et sa fonction, a son rôle à jouer dans la mise en œuvre du développement durable. Cela passe par un cumul de petits gestes et d'attentions (vigilance sur l'éclairage, le tri des déchets...) mais aussi par des actions et des propositions engageant l'établissement à titre collectif (pose de mousseurs, choix de matériaux, introduction de produits biologiques...) Vous faites sans doute déjà du développement durable sans le savoir. Vous pouvez aussi être force de propositions en continuant à nourrir la stratégie par des actions que vous souhaiteriez voir se développer. Vous pouvez être force de proposition, porteur d'action et acteur du développement durable.

Des axes du développement durable issus d'une démarche participative

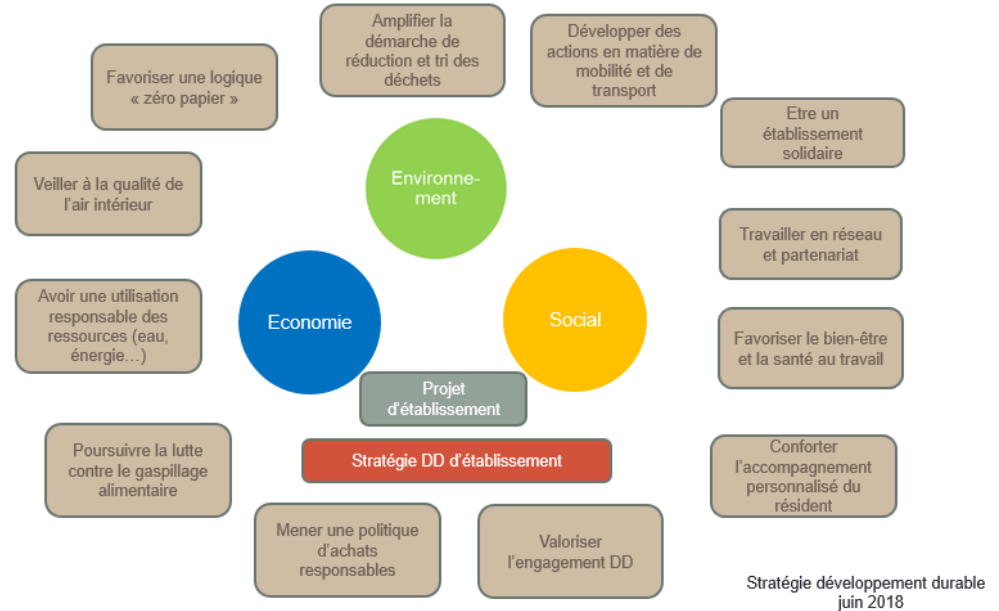
La démarche de construction de la stratégie développement durable a été pensée sur un mode participatif avec le souhait que chacun puisse se sentir concerné et contribuer à son élaboration. Différentes modalités ont été proposées (groupes de travail, panneaux d'expression et boîte à idées, questionnaire sur les représentations du développement, paroles de résidents lors d'animations...) Il en ressort une **feuille de route** (définitions partagées, diagnostic et constats, mode de fonctionnement, axes, priorités, actions engagées et actions prévues) **pour une stratégie qui se veut mobilisatrice, opérationnelle, concrète, s'inscrivant dans le temps**. Il s'agit autant de valoriser l'existant, de poursuivre des actions porteuses de sens que d'en mettre en œuvre de nouvelles.

Cette stratégie est structurée autour de 12 axes, déclinés en actions.

Constats initiaux

L'établissement est loin de partir d'une feuille blanche en matière de développement durable. Diverses initiatives sont déjà menées sans être forcément identifiées sous cet intitulé et sans cohérence d'ensemble. L'implication dans des actions est avant tout liée à une fonction ou à une sensibilité individuelle d'un professionnel pour le sujet. De nombreux outils ont été créés (tableau de suivi des déchets, des consommations d'énergies...) sans être nécessairement utilisés ou valorisés.

Les axes du développement durable aux Jardins du Castel



Des axes aux actions

Au-delà d'initiatives spécifiques pour chaque axe, inscrites dans le plan qualité, certaines actions se révèlent être transversales. Il s'agit notamment de la communication interne et externe, de la sensibilisation et mobilisation des professionnels, d'un travail en réseau avec d'autres établissements ou partenaires et d'une implication recherchée des résidents.

Freins et leviers

Il ressort de l'enquête développement durable que la notion est perçue comme 1) mobilisatrice, 2) incontournable et 3) riche.

Les leviers prioritaires identifiés sont : 1) la simplicité des actions, 2) l'implication de l'équipe de direction, 3) l'implication des professionnels et une stratégie clairement définie.

Parmi les points soulevés en groupe de travail, la notion d'exemplarité de l'équipe de direction et de portage réel de la démarche ont été soulignés

tout autant que l'importance d'avancer dans cette démarche par des réalisations concrètes et progressives. Plutôt que de faire beaucoup de choses, il apparaît essentiel déjà de bien réaliser celles sur lesquelles il est possible d'agir aisément (ex. tri des déchets). La charte du professionnel éco-responsable est aussi un outil à revaloriser auprès des équipes.

Cependant divers témoignages tendent à montrer que la mise en place d'une démarche de développement durable en EHPAD est vue comme complexe au regard notamment de la difficulté à agir à l'échelle d'un seul établissement, à gérer les contradictions entre enjeux, et à mobiliser les professionnels dans la mise en œuvre. Les freins principaux sont 1) la méconnaissance des possibilités, 2) la complexité réglementation et 3) l'absence d'intérêt pour le sujet.

La difficulté à agir ne doit pas cependant empêcher d'agir. A nous de traduire concrètement le DD dans des actions concrètes et simples du quotidien. La feuille de route est tracée. Il nous faut encore agir...

